

**COMPTE-RENDU DU BUREAU
DU CST DU 4 MAI 2021
EN PRESENCIEL**

Le Bureau du CST s'est réuni le 4 mai 2021 de 16 à 18 heures, en présenciel. Étaient présents Pierre HOLUIGUE Michèle et Jean BEAUDRY Ghislain LOMBARD Eugène MAUREL Alain LACASSIE Gérard MIQUEL Michel RANSOU.

Coralie PERROCHAIN et Didier PROBST étaient excusés.

1 PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : la date en est fixée au samedi 18 septembre 2021 à 18 heures, sous réserve d'un éventuel couvre-feu, à l'amphithéâtre de la Bourse du Travail de TARBES. Elle sera suivie d'un apéritif dans les locaux du Club.

Le tiers sortant des membres du Bureau comprend Françoise POUGET MOLINER, Alain LACASSIE et Gérard MIQUEL.

Un appel à candidatures est lancé auprès des membres du Club pour participer au prochain Bureau.

2 FINANCES DU CLUB : le compte courant s'élève à 33 679 €. Il importe de boucler au plus vite les demandes de subventions auprès des diverses collectivités. Rendez-vous est pris à cette fin samedi 8 mai au Club.

2 OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : suite à la réunion du 31 mars dernier, la Mairie a adressé un courrier qui précise, comme annoncé, que l'OMS garde la fixation des critères d'attribution des subventions aux associations sportives, à défaut d'en assurer la gestion.

L'OMS dispose d'un mini-bus pour le transport des sportifs sur les lieux de leurs épreuves. Décision est prise de solliciter l'OMS pour transporter les adhérents qui se rendent à la fosse de Toulouse.

3 CHAMPIONNAT DE SAUVETAGE EN PISCINE : le Club est en mesure de mobiliser environ douze plongeurs sur chacune des quatre demi-journées les 13 et 14 mai 2021. L'organisateur a demandé que les plongeurs produisent les résultats de tests PCR de moins de trois jours avant les épreuves. **Daniel PONS a proposé de se charger de ces tests, qui auront lieu le mardi 11 mai à 17 heures au Club.**

4 FETE DE LA MER ET DU LITTORAL DU 24 au 27 JUIN : sujet en attente à la

diligence de Jean François RULH.

5 BATEAU : les travaux de menuiserie ne progressent pas, mais ils n'empêchent pas le bateau de naviguer, pour autant qu'on lui évite les chocs frontaux dans la houle.

Un transport sur HENDAYE est prévu (finalement) le 6 mai pour terminer les autres travaux, l'échelle, la bouée, la cabine, les extincteurs, le panneau de cale,...

6 VOYAGES : statu quo de ce côté là. Il est conseillé aux organisateurs de voyage de demander aux structures d'accueil (hôtels et centres de plongée) de s'engager sur le sort qu' en cas d'annulation elles réserveraient aux acomptes : remboursement ou avoir. Ce n'est pas au CST d'endosser cette responsabilité à leur place envers ses adhérents.

Une crainte demeure quant aux éventuelles restrictions sanitaires pour l'accès et le retour de Catalogne (tests PCR).

7 VIDE SAC : cette opération, dans le contexte du COVID, est fixée au premier samedi utile et post-COVID de mai, soit le 8 mai 2021.

Elle est ouverte aux adhérents qui souhaitent mettre en vente tout ou partie de leur matériel. Le dépôt de ce matériel se fera en sac, étiqueté par déposant, avec liste descriptive et récapitulative, et prix demandé. Idéalement, toutes les transactions seraient achevées le samedi 8 mai.

S'il reste des invendus, les déposants pourront les laisser en dépôt au Club (sans garantie de la part du Club), dans l'idée qu'une vente puisse se faire l'un des samedis suivants, lors des permanences.

Il est demandé aux déposants de reprendre leur matériel invendu au plus tard le 29 mai 2021, faute de quoi ils seront réputés en avoir fait don au Club.

8 NETTOYAGE DU LOCAL : le 15 mai 2021. Appel à toutes les bonnes volontés, avec serpillères, chiffons, seaux, aspirateurs, sacs poubelle, huile de coude,....

9 GRILLADES LE VENDREDI : elles reprendraient à 19 heures 30, avec

inscription des participants jusqu'à la veille sur le site du Club. Pierre prend contact avec Cédric pour organiser la collecte des inscriptions sur le site.

A l'avenir, Jean, Gérard, Gégé et Ghislain seront chargés des grillades, sous une forme plus simple, moins gastronomique mais aussi conviviale (pizzas, cochonnailles,...).

10 QUESTIONS DIVERSES :

10-1 DEFISCALISATION : la FFESSM, constatant que pour des raisons de crise sanitaire, nombre de clubs n'ont pas pu assurer en 2020 leurs prestations habituelles, suggère de défiscaliser la part des cotisations correspondant à cette période d'impossibilité en transformant une fraction de ces cotisations en subventions à fonds perdus, donc éligibles à l'article 200 du Code général des impôts. Faute d'avoir obtenu un accord national du Ministère sur ce point, elle renvoie chaque adhérent à en discuter avec son service fiscal local.

Après discussion, il apparaît que la modicité financière de cet avantage ne vaut pas le risque d'un contrôle tatillon et inquisitorial du fisc sur la défiscalisation constatée par le Club, et qu'il vaut mieux ne pas s'engager dans cette voie.

10-2 : BATEAU A VENDRE : une annonce circule sur la vente d'une barge alu avec taud et moteur Turbo Diesel de 220 cv pour 23 000 € HT, basée à CONDRIEU. Les tentatives de contact n'ont rien donné.

11 PERMANENCES

8 mai Gérard MIQUEL et Pierre HOLUIGUE

15 mai Ghislain LOMBARD

22 mai Jean et Michèle BEAUDRY

29 mai Michel RANSOU

12 PROCHAIN BUREAU : mardi 1er juin 2021, en présenciel si possible, à 16 heures sauf contraintes sanitaires.

Dressé le 5 mai 2021

Le Président du CST
Michel RANSOU